

**IMAGIX MONS - Bd André Delvaux, 1 - 7000 MONS**  
**DEMANDE DE PARTICIPATION À UNE SÉANCE SCOLAIRE**  
à renvoyer par mail à [info@imagix.be](mailto:info@imagix.be)

ÉCOLE :			
NOM DU DIRECTEUR :		PERSONNE DE CONTACT :	
EMAIL :			
ADRESSE :	COMMUNE :	CODE POSTAL :	
TÉLÉPHONE :	GSM :		
FILM :	DATE :	HEURE :	
NOMBRE DE PERSONNES :	ENFANTS :	ACCOMPAGNANTS :	AGE DES ÉLÈVES :

\* Les données sont collectées uniquement dans le cadre de la gestion de votre demande.  
Imagix respecte la réglementation RGPD en vigueur dont la déclaration de confidentialité est consultable sur [www.imagix.be](http://www.imagix.be)

### Réservation

#### **Séance matinale : Sur réservation (date et heure à convenir)**

Prix variable selon le film, élève et accompagnateur sur base de plus 20 personnes, 1 accompagnateur gratuit pour 20 élèves (1 pour 8 si enseignement spécialisé)

#### **Tarif scolaire uniquement appliqué aux écoles et aux internats du lundi au vendredi**

**TOTAL :**

- Menu candy 2,00 € TTC : 1 gaufre au sucre +  1 Tropic 33cl CAN ou  
 1 eau plate 50 cl (cochez la boisson choisie)
- Menu pop corn 2,50 TTC : 1 baby pop corn +  1 Tropic 33cl CAN ou  
 1 eau plate 50 cl (cochez la boisson choisie)

Souhaitez-vous l'ouverture de notre espace confiserie ?  
(à partir de 50 personnes)

Oui  Non

**TOTAL :**

- Paiement le matin même (excepté la semaine de St Nicolas) : uniquement par Bancontact (le paiement en liquide n'est plus possible)
- Paiement par virement : S.A. IMAGIX MONS BE93 7310 2198 9467 avec en communication la date, l'heure, le film et le nom de l'école. Le paiement doit être effectué avant votre venue. Apportez la preuve de paiement le jour de la séance. Remise des tickets le jour de la séance.

En cas d'absence, les tickets pris en trop seront remboursés sur le compte bancaire de l'école.

- Paiement par bon de commande (ou bon communal) se munir du bon de commande original le jour de la séance

Conditions de vente : toute réservation n'engage nullement Imagix quant à la faisabilité de la projection demandée. Le cinéma Imagix ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'état de la copie. L'annulation d'une réservation doit se faire par écrit au moins 48 heures avant la date fixée pour la projection. Toute demande d'annulation envoyée après ce délai entraînera la facturation d'un montant forfaitaire calculé au prorata du nombre d'élèves. La facture sera adressée au demandeur. Toute projection interrompue ou abrégée par le client ne pourra donner lieu à aucun dédommagement. En cas de non présentation à l'heure prévue, Imagix se réserve le droit de refuser l'accès aux salles, et ce, afin de ne pas perturber les séances en cours. Tout manquement au règlement d'ordre intérieur du cinéma (disponible sur demande écrite) pourra déboucher sur une expulsion du bâtiment. Les participants à une séance sont tenus de respecter le matériel et/ou de l'infrastructure sous peine de se voir facturer le montant des dégâts.

### **POUR ACCORD**

- Je souhaite recevoir la newsletter d'Imagix relative aux nouveaux programmes scolaires à venir

DATE :

SIGNATURE :

### **L'ÉQUIPE D'IMAGIX**

#### **Mons**

Sandra +32 (0)65 35 73 82

#### **Tournai**

Marina +32 (0)477 39 51 70

#### **Huy**

Contact +32 (0)85 84 92 00

**IMAGIX**